

PHOTO à
coller ici

COLLEGE DAVID MARCELLE
5, rue du collège
62420 – BILLY - MONTIGNY
☎ 03.21.20.28.86

SECTION SPORTIVE FOOTBALL
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



Candidature : 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème} ☐

DATES DU CONCOURS DU 15 AU 19 AVRIL 2024 SUR CONVOCATION

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe:

LES PARENTS

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Adresse personnelle :

Téléphone portable :/...../... ; /...../..... Mail :@.....

Profession des parents (Utilisez les codes de la page p 9 pour indiquer votre profession ci dessous)

code profession du responsable légal 1 _____ code profession du responsable légal 2 _____

CHOIX DES LANGUES :

L.V.1 proposée pour tous les niveaux: ANGLAIS L.V.2 : ESPAGNOL *LATIN n'est pas compatible avec la Section*

Votre enfant passe-t-il les tests du concours d'entrée de la section football du Collège d'Avion : OUI – NON

Si OUI, en cas de réussite aux 2 concours, quelle section allez-vous choisir : Billy-Montigny - Avion

Ceci n'a aucune influence sur les résultats des concours

➔ **2 possibilités pour retourner le dossier d'inscription : DOSSIER PAPIER ou NUMERIQUE
AVANT LE VENDREDI 5 AVRIL**

1- DOSSIER PAPIER : Dossier à retourner **par courrier** (ne pas envoyer en lettre recommandée) **ou à déposer directement au Collège** (attention le Collège sera fermé pendant les vacances)

2- DOSSIER NUMERIQUE : prendre en photo les pages et pièces jointes du dossier d'inscription (attention à la qualité des photos)

Envoyer le dossier PAR MAIL à l'adresse du collège : ce.0622793z@ac-lille.fr

Et mettre en copie M.Blondel, le responsable de la section sportive FOOTBALL :

sectionfoot.colldavidmarcelle@gmail.com

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

(à remplir par l'établissement d'origine)

NOM DE L'ELEVE :

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

MAIL DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :@.....

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE ou DU PROFESSEUR DES ECOLES :

Classe de l'élève :

Niveau de la classe fréquentée :

L'élève est-il repéré comme besoins éducatifs particuliers (PPS, PAP, suivi MDPH...) OUI ☐ NON ☐

NIVEAU DE MAITRISE				
	insuffisant	fragile	satisfaisant	TB maîtrise
Capacité de travail en classe				
Capacité de travail à la maison				
Méthodes de travail efficaces				
Gestion du travail en groupe				
Motivation pour sa scolarité				
Autonomie				
Investissement dans la vie de la classe				
Prise d'initiative en classe				
Ponctualité/assiduité				
Attitude face aux efforts				
Attitude adaptée en classe				
Attitude adaptée hors de la classe				
Gestion de ses émotions				
Gestion de la frustration				
Relations à l'adulte				
Relations avec ses pairs				

Informations complémentaires éventuelles pour éclairer la commission d'admission

2 APPRECIATION DU PROFESSEUR EN CHARGE DES ENSEIGNEMENT D'EPS (attitude sportive, respect des consignes, attitude avec ses camarades), (coordination, endurance, qualités physiques, cross)

AVIS DU DIRECTEUR D'ECOLE ou DU CHEF D'ETABLISSEMENT : (pour le travail, comportement, résultats scolaires, orientation envisagée)

Défavorable ☐ Réservé ☐ Favorable ☐ Très favorable ☐

Motivation de l'avis

Tampons et signatures

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS si l'élève est licencié(e)

NOM DU JOUEUR :

CLUB DANS LEQUEL LE CANDIDAT EST LICENCIE :

- Nom du club :

- Catégorie (entourer la catégorie) : U11 / U12 / U13 / U14 / U15

- Niveau de jeu de mon équipe :

- Noms des différents éducateurs de la catégorie (entourer le nom de mon éducateur) :

.....
.....

- Postes occupés sur le terrain : (gardien, arrière, milieu, avant) – (droit, gauche, centre) – Indiquer au moins 2 postes

● Poste 1 : ● Poste 2 :

RAPPORT DE L'EDUCATEUR DE CLUB sur les aptitudes du joueur.

Si l'élève n'est pas licencié(e), l'enseignant de pratiques sportives peut répondre en fonction des activités pratiquées

Nom et numéro de téléphone de
l'éducateur

→ Pied fort (droitier ou gaucher) :

→ Points forts du joueur sur le plan technique

→ Points faibles, qualités à travailler ?

→ Points forts du joueur sur le plan physique

→ Influence sportive du joueur sur le jeu de son équipe, de son groupe d'entraînement

→ Qualités / Défauts sur le plan mental, dans le comportement (avec les partenaires, les adversaires, l'éducateur, l'arbitre)

→ Exigence du joueur, motivation, taux de présence aux entraînements, investissement dans le club

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ L'autorisation à participer aux épreuves de sélection, signée des parents
- ☐ Les **photocopies** des bulletins ou du LSU du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours
Le bulletin sera à apporter le jour du concours si l'Ecole ne peut pas le fournir avant le 5 ou 12 Avril
(joindre uniquement les photocopies, aucun document ne sera retourné à la famille)
- ☐ Sur papier libre, un bref exposé **de l'élève** expliquant les raisons qui l'amènent à demander à s'inscrire en Section sportive football au Collège David Marcelle de Billy-Montigny
- ☐ Photocopie de la licence de football, saison 2023-2024, si l'élève est licencié(e)
- ☐ 3 enveloppes timbrées (2 à l'adresse des parents du candidat et 1 à l'adresse de l'école ou établissement d'origine)

LES DOSSIERS SONT A RETOURNER AU PLUS TARD POUR LE :

VENDREDI 5 AVRIL 2024

à

MONSIEUR LE PRINCIPAL DU COLLEGE DAVID MARCELLE
SECTION SPORTIVE FOOTBALL
5, RUE DU COLLEGE
62420 - BILLY-MONTIGNY

**➔ 2 possibilités au choix pour retourner le dossier d'inscription :
DOSSIER PAPIER et/ou DOSSIER NUMERIQUE**

AVANT LE VENDREDI 5 AVRIL (pour le concours futurs 5èmes-4èmes-3èmes) ou
AVANT LE VENDREDI 12 AVRIL (pour le concours futurs 6èmes)

1- DOSSIER PAPIER : Dossier à retourner **par courrier** (ne pas envoyer en lettre recommandée) **ou à déposer directement au Collège** (attention le Collège sera fermé pendant les vacances)

2- DOSSIER NUMERIQUE : prendre en photo les pages et pièces jointes du dossier d'inscription (attention à la qualité des photos)

Envoyer le dossier PAR MAIL à l'adresse du collège : ce.0622793z@ac-lille.fr

Et mettre en copie M.Blondel, le responsable de la section sportive FOOTBALL :
sectionfoot.colldavidmarcelle@gmail.com



**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
FOOTBALL**

**QUELLE VOCATION ?**

La section sportive scolaire football contribue à **la promotion du Football d'un bon niveau régional** tout en garantissant aux élèves et à leurs familles les conditions d'une poursuite normale de leurs études de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Elle existe depuis 1978 au Collège de Billy-Montigny. Les résultats obtenus, tant sur le plan scolaire que sur le plan sportif, témoignent de l'efficacité de cette structure.

Le collège est proche de la gare SNCF de BILLY-MONTIGNY

POUR QUELS ELEVES ?

Les élèves issus de CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, ayant un bon niveau en football, qui souhaitent se perfectionner dans leur spécialité et qui ont un niveau de **motivation**, de **volonté** et de **maturité** attesté par leur comportement et leurs résultats scolaires et sportifs. Une **PRIORITE** est donnée aux résultats scolaires et au comportement qui conditionnent l'entrée et le maintien au sein de la Section. **La MOTIVATION pour obtenir les meilleurs résultats scolaires est essentielle.**

L'entrée se fait en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} en fonction des places disponibles

ATTENTION : si les parents sont divorcés ou séparés, l'accord des 2 parents est indispensable pour l'inscription en section sportive

QUELLE FORMATION ?

- Formation scolaire :
Tous les cours sont absolument identiques à ceux suivis par les élèves du collège.
- Formation sportive :
Les élèves bénéficient de 2 entraînements par semaine et ne peuvent pas avoir moins de 3h de football par semaine. Ces heures s'ajoutent à celles d'EPS prévues dans les emplois du temps.
- Formation du citoyen :
Les élèves sont accompagnés dans la réalisation d'un projet global tout au long de la scolarité, visant l'épanouissement personnel, la réussite, le développement de valeurs essentielles à la construction du citoyen, élève, footballeur

Ils sont encadrés par un Professeur du collège, Titulaire du diplôme d'Entraîneur de la Fédération Française de Football (DEF - brevet d'état football 2^{ème} degré)

- ▶ La participation aux compétitions UNSS est fortement recommandée

Des intervenants extérieurs sont présents régulièrement pour une meilleure qualité d'encadrement.

Cette formation permet également aux élèves d'approfondir leurs connaissances liées à la pratique du football au travers des actions éducatives proposées en complément des entraînements et des compétitions.

QUELS OBJECTIFS ?

- Une formation exigeante avec un suivi personnalisé sur les résultats scolaires. Elle accompagne l'élève en difficulté en l'aidant à adopter une attitude favorable aux apprentissages et respectueuse de l'environnement scolaire.
- Pour ceux qui auront atteint en fin de troisième le niveau requis, possibilité d'admission en 2nde Section Sportive, notamment dans des lycées de LENS, de DOUAI. Pour les filles, possibilité de continuer en Section sportive ou au Pôle Espoir, notamment au Lycée HENRI DARRAS de LIEVIN.
- Pour tous, la poursuite normale des études garantit des conditions d'orientation identiques à celles des autres élèves de troisième du collège. Cette formation contribue à l'éducation à l'orientation en préparant les élèves à élaborer un projet de poursuite d'étude adapté

QUELLES CONDITIONS D'ADMISSION ?

- Les dossiers de candidature sont à la disposition des élèves sur le site du collège David Marcelle (03 21 20 28 86)
- Se présenter au concours d'entrée
- Etre retenu par la commission de suivi de la section sportive qui étudie les performances sportives du concours d'entrée et surtout le dossier scolaire de l'élève et la cohérence de son parcours.

LES DOSSIERS SONT A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 5 AVRIL 2024

COLLEGE DAVID MARCELLE
5 rue du collège
62420 - BILLY-MONTIGNY
03.21.20.28.86

Autorisation parentale de participation à la sélection pour l'entrée en section sportive football

Je soussigné(e).....

Représentant(e) légal(e), autorise mon enfant.....

.....

à participer à la sélection pour l'entrée en section sportive au collège David Marcelle de Billy-Montigny qui aura lieu aux dates indiquées sur la convocation envoyée par courrier postal à mon domicile

DATES DU CONCOURS: Semaine du lundi 15 au vendredi 19 Avril 2024

Sur convocation sur une demi-journée pour les tests techniques

Si les 2 parents sont divorcés ou séparés, l'accord des 2 parents est nécessaire. Il faut donc fournir un 2^{ème} document d'autorisation parentale de participation à la sélection pour l'entrée en section sportive

Signature des Parents
ou du représentant légal



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Collège David Marcelle de Billy-Montigny

Tu es un ou une élève sérieux(se) et motivé(e), passionné(e) de football et tu veux réussir tes études. La Section sportive te permet de progresser et de construire **un double projet scolaire et sportif.**

Collège David Marcelle
5, rue du Collège
62420 Billy-Montigny
03 21 20 28 86



Entrée possible en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}

Demande un dossier d'inscription afin de passer le CONCOURS D'ENTREE

RENSEIGNEMENTS AU COLLEGE : 03 21 20 28 86

SITE INTERNET : <https://college-david-marcelle-billy-montigny.62.ac-lille.fr>

Calendrier prévisionnel sous réserve de modification

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Année scolaire 2024-2025

<u>DATE</u>	<u>ORGANISATION</u>
Jusqu'au vendredi 5 avril 2024	<u>Envoyer son dossier de candidature au Collège (à faire remplir par l'Ecole et le club de football)</u>
semaine du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024 (convocation sur une demi-journée)	<u>Tests sportifs : la convocation pour les tests vous est envoyée par courrier</u>
Lundi 13 Mai 2024	<u>Délibérations de la commission de suivi de la section sportive</u>
Mois de Mai / Juin	<u>Envoi des résultats par courrier pour tous les postulants</u> Le dossier d'inscription sera à retirer au Collège après l'accord du DASEN sur la dérogation pour les élèves non Billysiens
Juin 2024 (date à préciser)	<u>Réunion d'information au Collège</u>

ANNEXE POUR RENSEIGNER LA PROFESSION DES PARENTS

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle ≥ 60 ans (sauf retraités)